Conseil Général
Haut-Rhin

Rapport du Président

Commission Permanente du
jeudi 1er avril 2010

Service instructeur
Service de l'Action Internationale,
Transfrontalière et Européenne

Service consulté

N° CP-2010-5-10-2

SOUTIEN DÉPARTEMENTAL À DEUX PROJETS AU TITRE DU FONDS DE SOUTIEN AUX INITIATIVES TRANSFRONTALIÈRES - PROGRAMME F712

Résumé : *Il vous est proposé de soutenir au titre du Fonds de Soutien aux Initiatives Transfrontalières une exposition franco-suisse sur l'abbaye de Lucelle organisée par le Centre Européen de Rencontres de Lucelle, pour un montant de 3 000 €, ainsi qu'une "colo nature" transfrontalière organisée par l'association Naturhena, à hauteur de 1 500 €.*

EXPOSITION FRANCO-SUISSE SUR L'ANCIENNE ABBAYE DE LUCELLE

Centre Européen de Rencontres de Lucelle

Il s'agit d'organiser, à partir de juin 2010 au Centre Européen de Rencontres de Lucelle (CERL), une exposition franco-suisse illustrant l'ancienne abbaye cistercienne de Lucelle. Cette exposition est montée en lien avec le Groupe d'histoire du Mont-Repais (Jura suisse) et fait suite à un travail de recherche de deux historiens alsaciens, Emile RUETSCH (Bendorf) et Francis SPRINGISFELD (Durmenach). Elle se constituera notamment d'une maquette du domaine de l'abbaye et de 24 panneaux explicatifs. À la fin de l'été, elle sera transférée dans la Voûte du Souvenir en cours d'aménagement dans l'enceinte du CERL.

Le budget global prévisionnel alloué à cette opération est de 49 166 €. Ce montant est affecté principalement à la réalisation des panneaux (21 000 €) et de la maquette (19 500 €). S'y ajoutent 5 000 € de frais de communication et 3 666 € de frais administratifs et de déplacements.

Deux sources de financement sont prévues : deux institutions – la République et le Canton du Jura (Suisse) et le Conseil Général du Haut-Rhin – sollicitées pour un montant de 10 000 € chacune, et les structures privées (833 € prévus). Le bénévolat est quant à lui valorisé à hauteur de 28 331 €. Le soutien de la République et Canton du Jura et d'ores et déjà acquis, puisque cette dernière a décidé d'accorder 15 000 CHF (10 000€ environ) au projet.

La Commission des Actions et des Relations Internationales a émis un avis favorable à ce projet et propose de le soutenir à hauteur de 3 000 €.

COLONIE DE VACANCES TRANSFRONTALIÈRE

Association Naturhena (Riedisheim)

L'association *Naturhena*, créée par M. Jean-Paul AHR, a pour but de permettre aux jeunes de découvrir la nature dans un cadre transfrontalier. Elle organise donc chaque année une ou plusieurs colonies de vacances « nature » transfrontalières.

Prévue pour début avril 2010, la prochaine « colo nature » rassemblera une quarantaine d'enfants de 8 à 12 ans encadrés par 10 adultes. Principalement financée par les familles, l'association sollicite néanmoins une aide du Conseil Général du Haut-Rhin pour pouvoir diminuer ses tarifs et inciter plus de parents à inscrire leurs enfants.

Le budget global prévisionnel de cette opération s'élève à 9 800 €, soit 4 000 € pour l'hébergement, 1 600 € pour les repas, 2 800 € pour l'encadrement, 700 € pour l'animation et 700 € pour la communication et les frais divers. Ces dépenses devraient être couvertes par 6 800 € de participations des familles, 1 500 € de soutien du Fonds Jeunesse de la Conférence du Rhin Supérieur et, de la part du Conseil Général du Haut-Rhin, une subvention de 1 500 €.

Il est à noter que l'association bénéficie d'une subvention départementale de fonctionnement de 3 000 € annuels, mais qui ne seront pas alloués au présent projet.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER